

Huile de palme : six associations déposent un recours contre la bioraffinerie de Total

5 juillet 2018

Six associations environnementales ont déposé ce jeudi 5 juillet un recours au Tribunal administratif de Marseille contre l'autorisation préfectorale de la raffinerie de Total à La Mède (Bouches-du-Rhône).

Les Amis de la Terre, Greenpeace France, France Nature Environnement, FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur, FNE 13 et la Ligue de protection des oiseaux Paca dénoncent plusieurs manquements dans cette autorisation :

- L'étude d'impact de Total, qui ne comprend pas de plan d'approvisionnement détaillé et ne mentionne pas les impacts environnementaux de l'huile de palme ;
- Le fait que le même préfet ait pu être à la fois responsable de la formulation de l'avis environnemental sur le projet et la délivrance de l'autorisation ;
- L'absence de scénarios alternatifs dans l'étude d'impact.

« Jusqu'à 550.000 tonnes d'huile de palme et de dérivés pourront être importées chaque année par Total pour produire du carburant à La Mède, soit une augmentation de 64 % des importations françaises d'huile de palme. Avec de tels volumes, des dizaines de milliers d'hectares de forêts tropicales pourraient être détruits, avec des conséquences dramatiques sur le climat et la biodiversité », rappellent les associations dans leur communiqué commun.

- **Source :** [Greenpeace](#)

Lire aussi :

Total pourrait faire bondir les importations d'huile de palme en France

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Huile-de-palme-six-associations-deposent-un-recours-contre-la-bioraffinerie-de>